



Coupe du Monde 2012 ***Dames et Hommes***

ART. 1 – Organisation

- A -** La Coupe du Monde est organisée par Qubica-A.M.F. et, en France métropolitaine, par le Comité National Bowling de la F.F.B.S.Q. Cette compétition a pour but la sélection d'une femme et d'un homme pour représenter la France à la finale mondiale, fin 2012 (date et lieu non encore déterminés).
- B -** Cette sélection se déroule en trois étapes :
 - ♦ Phase par centre : **Jusqu'au 25 Mars 2012**
 - ♦ Phase Régionale : **Les 14 et 15 Avril 2012**
 - ♦ Finale Nationale : **les 19 et 20 Mai 2012 au bowling de la Rochelle**
- C -** La Coupe du Monde, en France métropolitaine, est ouverte à tous les joueurs et joueuses licencié(e)s FFBSQ, de nationalité française, âgé(e)s de 16 ans minimum au 31 décembre 2011, à l'exclusion du personnel de Qubica A.M.F. France.
- D -** Les 16 meilleurs joueurs et les 8 meilleures joueuses du classement René Ferrié 2011 sont qualifiés directement pour la finale nationale. Ces joueurs recevront leur convocation et devront confirmer leur engagement accompagné d'un chèque de 15 euros au C.N. Bowling avant le 30 Mars 2012.
- E -** Dans chaque phase, que ce soit pour la finale de la phase ou pour la qualification à la phase suivante, les égalités dans les classements seront départagées par la meilleure dernière ligne, ou l'avant-dernière en cas de nouvelle égalité, et ainsi de suite...

ART. 2 – Inscriptions

- A -** Chaque concurrent(e) doit s'inscrire dans un des centres homologués de la ligue régionale dans laquelle son association est domiciliée.
- B -** Droits d'engagement : 15,00 € hors prix des parties.

ART. 3 – Qualifications par centre

- A -** Les centres homologués sont les organisateurs de cette étape, sous le contrôle d'un délégué local désigné par le comité départemental concerné (ou le comité régional si le comité départemental n'existe pas). Le responsable du centre et le délégué local en fixent la ou les dates et les horaires dans le respect de la date limite de l'article 1.B.
- B -** Les qualifications se disputent sur 6 parties, en 2 séries consécutives de 3 parties; chaque série étant jouée sur la même paire de pistes, avec changement de paire après la première série.

- C* - Par centre, un seul classement masculin et un seul classement féminin sont établis, scratch, sur le total des quilles abattues. Les résultats seront attestés par le délégué local, qui sera garant de la régularité de l'épreuve.
- 60% des joueurs et 80% des joueuses (résultats arrondis à l'entier supérieur), dans l'ordre des classements respectifs, sont qualifiés pour la finale régionale.
- D* - Les concurrents(tes) règlent, au centre, le prix des parties, au tarif maximum de 3,09 € l'unité.
- E* - Le délégué local transmet les résultats, accompagnés des droits d'engagement, à la Ligue Régionale, au plus tard le 26 mars 2012. L'homologation en tournoi de ces résultats sera prise en charge par le C.N. Bowling.

ART. 4 – Phase Régionale

A - Les lieux pour la phase régionale sont :

- | | |
|------------------------------|--------------------|
| - Alsace | A désigner |
| - Aquitaine | A désigner |
| - Auvergne | A désigner |
| - Basse-Normandie | A désigner |
| - Bourgogne | A désigner |
| - Bretagne | A désigner |
| - Centre | A désigner |
| - Champagne-Ardenne | A désigner |
| - Franche-Comté | A désigner |
| - Haute-Normandie | A désigner |
| - Ile-de-France | A désigner |
| - Languedoc-Roussillon | Montpellier |
| - Limousin | Limoges |
| - Lorraine | Vandoeuvre |
| - Midi-Pyrénées | A désigner |
| - Nord-Pas-de-Calais | A désigner |
| - Pays de la Loire | A désigner |
| - Picardie | A désigner |
| - Poitou-Charentes | La Rochelle |
| - Provence-Alpes-Côte d'Azur | A désigner |
| - Rhône-Alpes | A désigner |

- B* - Les Comités Sportifs Régionaux sont les organisateurs de cette étape. Ils établissent les horaires en concertation avec le centre d'accueil.
- C* - Chaque concurrent(te) effectue 2 séries de 4 parties. A l'issue de ces 8 lignes les 36 premiers joueurs et les 12 premières joueuses disputent une série supplémentaire de 4 parties. Le classement est établi sur 12 lignes.
- D* - Les parties sont réglées au Comité Sportif Régional à un tarif ne pouvant dépasser le tarif maximum en vigueur (3,09€ l'unité).
- E* - Le nombre de qualifiés(ées), par région, pour la finale nationale est fonction du nombre d'engagés(ées). Il est communiqué par le C.N. Bowling au Comité Sportif Régional, avant le déroulement de cette étape. Il est, au minimum, d'une joueuse et d'un joueur par région organisant cette phase.

ART. 5 – Finale Nationale

- A* - Bowling de la Rochelle, les 19 et 20 Mai 2012.
- B* - Elle regroupe les qualifiés par région et les têtes de série nationales.
- C* - Elle compte pour le Challenge René Ferrié 2012.
- D* - Elle se déroule de la même façon pour les dames et les hommes :
 - ♦ **Qualifications** : Sur 8 parties en 4 séries de 2 lignes, le samedi.
 - ♦ **Demi-Finale** : Les 16 premières et les 32 premiers sont qualifiés pour la demi-finale du dimanche sur deux séries de 2 lignes.
 Les 8 premières et les 16 premiers sur le cumul des 12 lignes sont qualifiés pour la finale à élimination directe.
 - ♦ **Finale** : Le tableau des matchs est établi comme un tableau de tennis en fonction du classement à l'issue des demi-finales (1^{er} contre 16^{ème}; 2^{ème} contre 15^{ème} etc...),
 Chaque match se joue en 2 parties gagnantes. Il est remporté par la personne qui, la première, a gagné 2 parties et qui se trouve ainsi qualifiée pour le tour suivant.
 En cas d'égalité au score sur une partie, on applique la règle de tie-break en « mort subite ».
- E* - Les frais de parties sont pris en charge par Qubica A.M.F. et le C.N. Bowling.
- F* - Les joueurs(euses) qui déclarent forfait sont tenus(es) de le faire savoir au C.N. Bowling **avant le 4 Mai 2012.**
- G* - Le C.N. Bowling se réserve le droit de requalifier des joueurs(euses) dans l'ordre du classement de la finale régionale pour combler d'éventuels forfaits.

ART. 6 – Récompenses

- A -** Le joueur et la joueuse vainqueurs de la finale nationale sont invités par Qubica A.M.F. et la F.F.B.S.Q. à disputer la finale mondiale.
- B -** Ces deux personnes représentent la France et, de ce fait, portent la tenue officielle de l'équipe nationale. Aucune publicité n'est admise, excepté celle de la Fédération ou du comité organisateur de la finale mondiale.
- C -** Divers lots sont distribués par les annonceurs patronnant la compétition.

ART. 7

Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q. sont applicables à cette compétition.

ART. 8

Qubica A.M.F. Bowling France SA et le C.N. Bowling se réservent le droit d'apporter toute modification à ce règlement ainsi que dans le choix des centres, si les circonstances l'exigent.